

Compte rendu conseil consultatif de la Fresnaye sur Chédouet

Du vendredi 20 janvier 2023

Présents : André TROTET, Alain VIOLET, Martine PRODHOMME, Claude TESSIAU, Daniel BESNARD, François RENOU, Klaus PETTERA, Christian DUPONT, Émilie PARIS, Liliane Épineau, Pascale PATEL.

Fonctionnement du gymnase

Il est indiqué les différents créneaux d'utilisation du gymnase pour environ 45 heures par semaine :

Les deux écoles, le karaté, la gymnastique, le Pilate, le yoga, le foot, l'escalade, le baby-hand, initiation basket...

Une section badminton devrait se mettre en place d'ici peu. L'accès au gymnase va bientôt se faire à l'aide d'un passe électronique. Cela permettra de mieux contrôler l'accès et de connaître le temps d'utilisation par chacun.

Le ménage du gymnase est réalisé dans les vestiaires, WC, entrée, par le personnel communal à hauteur de 2h30/semaine. Le dojo fait l'objet du passage de l'aspirateur par les utilisateurs et la grande salle : balayage et autolaveuse est nettoyée par les élus. Monsieur le Maire souhaite ainsi maîtriser les dépenses de fonctionnement.

La labellisation des terrains a été demandée auprès des 3 comités départementaux hand, basket et foot. Nous attendons le retour.

Le gymnase est en mesure d'accueillir des matchs délocalisés d'Alençon ou de Mamers : C'est une bonne chose que l'on ait cette ouverture sur l'extérieur.

Réduction éclairage public

Le conseil municipal de Villeneuve-en-Perseigne a pris une délibération pour réduire l'éclairage public : arrêt à 22h30 et reprise à 6h ainsi que réduction de l'intensité de 50%, voire 70%... Cette compétence est de la CUA qui a délibéré dans ce sens. Il faut néanmoins un peu de temps pour organiser le réseau sur l'ensemble du territoire. C'est là une mesure simple pour réduire le coût de l'énergie.

Gestion de l'énergie

Les collectivités sont également touchées par les problèmes du coût de l'énergie. La commune essaie d'apporter une attention particulière sur les bâtiments publics :

- Salles polyvalentes : Un tarif de location hiver a été mis en place
- Ecole publique
- Gymnase : plafonnement à 17° dans le dojo et vestiaires, la grande salle n'a pas de chauffage

La commune va faire une étude énergétique sur ses bâtiments publics et hiérarchiser les constructions pour réaliser des travaux d'isolation.

Cet aspect sera traité lors de la réunion de conseil municipal du lundi 23 janvier 2023.

Le gouvernement a mis en place trois dispositifs de soutien aux collectivités en matière énergie depuis le 1^{er} janvier 2023.

- Le bouclier électricité
- Le filet de sécurité
- L'amortisseur électricité

Le filet de sécurité et l'amortisseur semblent pouvoir s'appliquer à Villeneuve-en-Perseigne

Fleurissement du bourg

La commune a fait un effort pour renforcer le fleurissement du bourg depuis 2 ans. Elle continuera en 2023. Elle bénéficie d'une dotation de fleur de la CUA, deux fois par an. Le Maire et son Adjoint prêtent la main à ce travail et le font avec plaisir. Cela permet de décharger le personnel communal qui fait autre chose pendant ce temps.

Dans le passé les habitants participaient un peu au fleurissement du bourg : Il faudrait que cela puisse se refaire. Il est proposé éventuellement de fournir des plans.

Réseau unitaire assainissement collectif

Le réseau d'assainissement Rue de St Paul et au clos chenevière est unitaire. La CUA souhaite mettre cette partie de réseau en séparatif afin de limiter l'incidence des eaux pluviales sur la station d'épuration. Des études ont été réalisées et les travaux devraient commencer à la sortie de l'hiver. Les riverains concernés ont déjà été contactés par les services de la CUA.

France services

Dans la continuité de France Services, la commune a répondu favorablement à la demande de la Préfecture de la Sarthe pour s'organiser à l'élaboration des cartes d'identité et passeports. L'état fournit le logiciel et matériel et donne une aide pour prendre en charge une partie du personnel. Des problèmes informatiques à la préfecture ont occasionnés un retard de plusieurs semaines. Ce dispositif devrait être opérationnel au début février 2023. Il apparaît important pour la commune de répondre favorablement à cette demande et on peut raisonnablement penser que d'autres services pourront s'ajouter à l'avenir : exemple : production des nouveaux permis de conduire.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Entamée depuis 2 ans, l'étude est en phase terminale. Le projet a été adopté. L'enquête publique va suivre en 2023 pour déboucher sur son application définitive en fin 2023.

Le projet est disponible sur internet, sur le site de Villeneuve-en-Perseigne.

Le lien a été donné dans les derniers clochers

Les administrés de Villeneuve-en-Perseigne peuvent consulter le dossier papier à la MSAP. Il y a eu une réduction significative des superficies accessibles à la construction.

Questions diverses :

- Le lavoir du chédouet nécessite des travaux d'entretien et notamment de sécurisation. Il faudrait rétablir la prise d'eau sur le chédouet pour reconstituer le circuit d'eau. Le curage du bassin, pour cela, est nécessaire.

Il est souhaité d'engager ces travaux avec appel aux bénévoles, dont certains se proposent déjà avec les membres de l'association de pêche de l'étang de Chédouet ; et ce à partir du printemps.

- Le travail du personnel d'entretien extérieur est remis en question par un membre du conseil : manque de savoir-faire. Il est posé la question de savoir s'ils sont encadrés ou laissés libres. Ces remarques, désobligeantes sont faites sans connaître le travail qui est réalisé, sachant qu'ils sont accompagnés au quotidien par l'Adjoint responsables des travaux : Alain VIOLET.

La commune rencontre des difficultés pour le recrutement du personnel et doit faire face à de nombreux arrêts maladie.

Le personnel communal mérite davantage de respect que cela.

- Il est rappelé les problèmes de sécurité du hameau de la Bauge et de la RD16 à revenir sur le bourg de la Fresnaye-sur-Chédouet. La vitesse est excessive. Une pétition par les riverains a été faite et envoyée à la mairie ainsi qu'au service des routes du Conseil Départemental.

Lors de la venue de Mr Frédéric BEAUCHEF, Président de la commission des routes du Département, à la cérémonie des vœux de Villeneuve-en-Perseigne, il a pu s'entretenir sur le sujet avec Mr le Maire de Villeneuve-en-Perseigne. Une proposition simple pourrait consister à réduire de 20 km/h sur ce tronçon :

- Réduction de 70km à 50km dans le hameau de la Bauge
- Réduction de 90km à 70km sur le tronçon de la route

- Il est fait remarquer la dangerosité de la bordure de la route entre le Clos Chenevière et la route de la Daverie. La visibilité est mauvaise et la vitesse est élevée : ce qui rend l'usage pédestre très dangereux. La distance n'est pas très grande mais il

faudrait faire une acquisition foncière sur quelques mètres afin d'avoir une largeur suffisante et permettre de reculer les poteaux.

Après la route de la Daverie, la continuité en bordure de route est relativement large et permettrait d'aller jusqu'à la zone artisanale des Paumiers.

La recherche d'acquisition foncière pourrait être lancée dès maintenant

- Une remarque est faite pour demander que l'élagage communal puisse se faire à l'intérieur des panneaux d'entrée - porte de la commune.

- Un point est fait sur le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire :
 - Une première esquisse a été réalisée, les demandes de subvention d'état ont été déposées.

Fin de la réunion à 20h15.

Fait le 23 janvier 2023

André TROTET

Maire de la commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet

Maire de Villeneuve-en-Perseigne